



## PROCÈS-VERBAL

### Réunion Conseil Municipal MAIZILLY 42750

En exercice : 11

Présents : 08

Votants : 10

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, SEIZE JANVIER, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MAIZILLY 42750, convoqué le 11 JANVIER 2022 s'est réuni en **séance ordinaire**, en salle de Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire Colette LEBEAU.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 11 Janvier 2023

<u>Présents</u> :	Mme LEBEAU Colette,	Maire
	M. CHASSAGNE Jean-Paul,	1 <sup>er</sup> Adjoint
	Mme LEBON Marie-José,	2 <sup>ème</sup> Adjointe
	M. DUHEZ Didier,	3 <sup>ème</sup> Adjoint
	Mme MEILLER Laetitia,	Conseillère
	M. LOPEZ Anthony,	Conseiller délégué
	M. PATIN Raphaël	Conseiller délégué
	Mme VIVIER Angélique,	Conseillère déléguée

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné procuration : Mme BOISSE Sabrina, Conseillère déléguée  
M. SAFER Michel, Conseiller

Absente non-excusee : Mme SANCHES Véronique, Conseillère

Secrétaire de séance : Mme LEBON Marie-José, 2<sup>ème</sup> Adjointe

19h18 Madame le Maire ouvre la séance.

Madame le Maire Colette LEBEAU, ouvre la séance et donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2022 qui est approuvé à l'unanimité et signé.

Madame le Maire Colette LEBEAU fait procéder au vote du secrétaire de séance. Mme LEBON Marie-José, 2<sup>ème</sup> Adjointe est désignée secrétaire de séance.

## DÉCISION DU MAIRE

Madame le Maire donne lecture des décisions qu'elle a prise aux membres du Conseil Municipal.

Organisation du repas agent/élus, pour la nouvelle année et achats cadeaux des agents.

Constat bris de glace salle des Fêtes et vol panneau de rue.

Dépôt de plainte à la gendarmerie de Charlieu, déclaration sinistre à l'assurance et demande de devis pour réparation.

## ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance au membre du Conseil Municipal.

### Délibérations

2023-01 Devis Sarl GUICHON 2040.00€, travaux local communal

2023-02 Devis Sarl GUICHON 5076.00€, travaux cours Foyer

2023-03 Devis Sarl GUICHON 1512.00€, travaux ERA

2023-04 Tarifs 2023 locations salle de réunion Mairie (REU).

2023-05 Tarif 2023 locations salle des Fêtes (ERA)

### Questions diverses

01 Demande de subvention, France Alzheimer Loire

02 Gardiennage de l'église

03 Dissolution Syndicat Intercommunal Gymnase de la Bouverie

04 Location appartement F2 cure en plus de la salle ERA

05 Mise en location des appartements F4 Foyer et F2 Cure

06 Astreinte lagune

07 Nettoyage appartement F4 Foyer, Bonjour Service

08 Entretien professionnels des agents de la mairie

09 Rédaction du Maizillon

10 Recrutement agent technique

11 Avancement des travaux salle du Foyer associatif

## DÉLIBÉRATIONS

### 2023-01 Devis Sarl GUICHON 2040.00€ TTC, travaux local communal

Madame le Maire donne lecture du devis demandé à la Sarl GUICHON, maçonnerie, terrassement, couverture, aménagement divers, BELLEROCHÉ. Celui-ci concerne les travaux du local communal en cours de création derrière la mairie. La pose d'un portail pour fermer le site nécessite un seuil en béton.

Pour la réalisation de ce seuil la Sarl GUICHON propose un devis d'un montant de 1700.0€ HT soit 2040.00€ TTC.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve le devis pour un montant de 1700.0€ HT soit 2040.00€ TTC. Demande son inscription au budget primitif 2023.

### 2023-02 Devis Sarl GUICHON 5076.00€, travaux cours Foyer

Madame le Maire donne lecture du devis demandé à la Sarl GUICHON, maçonnerie, terrassement, couverture, aménagement divers, BELLROCHE. Celui-ci concerne les travaux d'aménagement de la cour du Foyer associatif, en cours de réfection. Suite aux travaux de la dalle en béton sous l'ancien préau, il est nécessaire de rehausser le regard d'évacuation des eaux pluviales afin qu'il garde sa fonction et reprise, finition du mur de clôture.

Pour la réalisation de ces travaux la Sarl GUICHON propose un devis d'un montant de 4230.0€ HT soit 5076.00€ TTC.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve le devis pour un montant de 4230.00€ HT soit 5076.00€ TTC. Demande son inscription au budget primitif 2023.

### 2023-03 Devis Sarl GUICHON 1512.00€, travaux ERA

Madame le Maire donne lecture du devis demandé à la Sarl GUICHON, maçonnerie, terrassement, couverture, aménagement divers, BELLROCHE. Celui-ci concerne les travaux pour la pose de poteaux à la salle des Fêtes.

Pour la réalisation de ces travaux la Sarl GUICHON propose un devis d'un montant de 1260.00€ HT soit 1512.00€ TTC.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve le devis pour un montant de 1260.00€ HT soit 1512.00€ TTC. Demande son inscription au budget primitif 2023.

2023-04 Tarifs 2023 locations des salles ERA et REU.  
2023-05 Tarif 2023 locations salle des Fêtes (ERA)

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il faut délibérer les tarifs des locations, salles ERA et REU pour l'année 2023.

Un petit bilan des locations de l'année 2022 est donné, la salle des Fêtes a engendré des recettes pour un montant de 2414.00€ avec 9 locations et la salle de Réunion pour 860.00€ avec 11 locations sur l'année 2022.

Pour le bilan des dépenses de fonctionnement de la salle des Fêtes : électricité 5 590.93€, eau 340.28€ et entretien ménager 1000,00€ soit un total de **6931.21€**.

Pour la salle de REU un bilan dépense ne peut-être fait, elle est associée aux dépenses de fonctionnement de la mairie.

Madame le Maire redonne pour mémoire les tarifs appliqués sur l'année 2022 :

## SALLE DES FÊTES (ERA)

Tarifs 2022 :

Occupation	Résident et St Denis de Cabanne	Non-résident
Week-End	250€	465€
Journée	190€	335€
½ Journée	110€	165€

Charges comprises

## SALLE DE RÉUNION (REU)

Tarifs 2022 :

Occupation	Résident et St Denis de Cabanne	Non-résident
Week-End	80€	155€
Journée	65€	115€
½ Journée	35€	55€

Charges comprises

Le Conseil Municipal constate que les charges liées à la salle ERA sont très importantes surtout le coût du chauffage. Le Conseil Municipal propose de faire prendre en charge aux locataires, une participation aux frais de chauffage et électricité en sus du prix de location. Madame le Maire demande le calcul des frais engagés afin de pouvoir délibérer au conseil suivant les nouveaux tarifs location de salle ERA et REU 2023.

Dans un premier temps le Conseil Municipal propose la révision suivante des tarifs de locations :

## SALLE DES FÊTES (ERA)

Tarifs 2023 (sans frais de chauffage et électricité) :

Occupation	Résident et St Denis de Cabanne	Non-résident
Week-End	300€	510€
Journée	200€	345€
½ Journée	110€	175€

Et

## SALLE DE RÉUNION (REU)

Tarifs (sans frais de chauffage et électricité) :

Occupation	Résident et St Denis de Cabanne	Non-résident
Week-End	110€	185€
Journée	75€	125€
½ Journée	40€	65€

Charges comprises

Le Conseil Municipal met en suspend les délibérations 2023-04 et 2023-05 jusqu'au prochain conseil de février 2023.

### QUESTIONS DIVERSES

#### 01 Demande de subvention, France Alzheimer Loire

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, une demande de subvention adressée par France Alzheimer Loire en date du 10 décembre 2022. Madame le Maire donne lecture du courrier, présente l'association et donne le bilan et projet de 2021 joint au courrier.

Après avoir échangé le Conseil Municipal constate recevoir de plus en plus de demandes de subventions chaque année. Le Conseil Municipal propose de constituer un dossier sur le premier trimestre 2023, des demandes reçues afin de prendre une délibération au conseil du mois d'avril 2023.

#### 02 Gardiennage de l'église

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'église n'est plus ouverte depuis quelques mois déjà. En effet monsieur Marchand Michel était désigné pour ouvrir et fermer l'église tous les jours, mais à sa demande Monsieur Marchand n'assure plus cette tâche. Il convient donc de trouver un(e) remplaçant(e). Madame le Maire informe que Madame FOLLIOT Catherine, agent administratif se

propose d'ouvrir et fermer l'église du lundi au jeudi quand elle travaille. Il reste l'ouverture du Vendredi, Samedi et Dimanche à organiser. Après discussion le Conseil Municipal propose une ouverture du lundi au jeudi par madame Folliot et propose de demander à son agent technique de la commune de compléter les vendredis, samedis et dimanches ainsi que durant les congés de madame Folliot Catherine. Madame le Maire fera la demande à l'agent technique. Une délibération sera prise le mois prochain.

### **03 Dissolution Syndicat Intercommunal Gymnase de la Bouverie**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal avoir participé à la réunion du Syndicat Intercommunal Gymnase de la Bouverie qui s'est déroulée le mercredi 11 janvier 2023. Madame le Maire explique au Conseil Municipal l'organisation et la convention. Il ressort de cette dernière réunion, la dissolution du Syndicat Intercommunal Gymnase de la Bouverie. Madame le Maire explique que pour se faire, il faut trouver solution au partage des dettes entre les communes adhérentes. Il y a un emprunt de 160 000.00€ à finir de payer. Elle demande l'avis du Conseil Municipal, sur l'organisation et la prise en charge de la dissolution de ce Syndicat Intercommunal Gymnase de la Bouverie. Après en avoir débattu le Conseil Municipal décide que s'il doit prendre en charge une partie de la dette et que cela intervient après le vote du budget primitif 2023, cela sera reporté sur le budget 2024. Le Conseil Municipal répond favorablement à la dissolution du Syndicat Intercommunal Gymnase de la Bouverie et se laisse le temps de trouver des solutions. Madame le Maire participera au prochaine réunion du Syndicat Intercommunal Gymnase de la Bouverie, pour suivre les suites données.

### **04 Nettoyage appartement F4 Foyer, Bonjour Service**

Madame le Maire informe la Conseil Municipal, que les travaux de nettoyages de l'appartement F4 au-dessus du Foyer des associations sont terminés. Le montant de cette prestation s'élève à 953.76€ TTC.

### **05 Location appartement F2 cure en plus de la salle ERA**

Madame le Maire informe qu'il convient à ce jour de prendre réflexion du devenir des appartements locatifs de la commune. Les appartements vacants sont F2 ancienne cure et F4 au foyer des associations. À titre indicatif les loyers peuvent être pour l'appartement F4 460.00€ et l'appartement F2 280.00€ remis à jour suivant les taux actuels. Le Conseil Municipal souhaite un temps de réflexion pour la mise à jour des loyers.

### **06 Mise en location des appartements F4 Foyer et F2 Cure**

Le Conseil Municipal suite à ses échanges sur le sujet des logements locatifs de la commune, souhaite mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance ordinaire du Conseil Municipal le 20 février 2023, la délibération des loyers et s'occuper de la remise en location des biens locatifs dans les mois à

### **07 Astreinte lagune**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de définir la rémunération des astreintes liées à la Lagune. En effet suite à la mise en route de la nouvelle lagune, les agents techniques de la commune sont directement appelés en cas de problème détectés. Après en avoir discuté, le Conseil Municipal propose d'étudier le sujet et de voter une délibération au prochain conseil de février.

## **08 Entretiens professionnels des agents de la mairie**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a tenue avec Mesdames Lebon Marie-José 2<sup>ème</sup> adjointe et Boisse Sabrina Conseillère déléguée, les entretiens professionnels des agents de la commune.

Le lundi 2 janvier l'entretien de Madame BRUNELIN et Madame FOLLIOT, ensuite le mardi 3 janvier Messieurs GAY Jean-Marc et BUISSON Dominique. Elle informe des révisions du IFSE et CIA attribués à chacun. Elle informe le conseil avoir mis en place un planning des agents afin de s'assurer du bon fonctionnement des emplois du temps des agents.

## **09 Rédaction du Maizillon**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancé sur la rédaction du MAIZILLON qui va bientôt être terminé et distribué. Il reste quelques articles à mettre en formes.

Madame MEILLER Laetitia, demande d'intégrer un article pour informer les artistes et collectionneurs de la commune qu'il est possible d'exposer leurs œuvres à la mairie à tour de rôle, Madame le Maire remercie pour cette idée et intégrera dans le Maizillon un article sur le sujet .

## **10 Recrutement agent technique**

Madame le Maire fait un retour des entretiens tenus en vue du recrutement d'un agent technique au poste vacant. Trois candidatures ont été déposées en mairie, des entretiens ont été proposés, une personne s'est présentée, une personne n'est pas venu au rendez-vous du lundi 9 janvier après avoir postulé et échangé au téléphone avec Madame le Maire. D'autres entretiens sont prévus.

Le Conseil Municipal est toujours en recherche de son agent technique pour le poste 15h vacant depuis septembre 2021.

## **11 Avancement des travaux salle du Foyer associatif**

Madame le Maire fait un bilan de l'avancé des travaux au Foyer associatif, le Plombier a fini son travail, le local prend bonne forme suivant les souhaits du Conseil Municipal. Il faut faire intervenir au plus vite l'électricien pour qu'ensuite le plâtrier vienne finir le chantier.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal si 'il y a des souhaits d'intervention.

Monsieur DUHEZ Didier 3<sup>ème</sup> adjoint demande à madame le Maire la réglementation du dépôt de véhicules sur les terrains privée et échanges sur les problèmes de voisinage qui sont de plus en plus fréquents. La commission de sécurité doit se réunir afin de discuter des dossiers en cours et divers retours des administrés de la commune, pour trouver des solutions à chaque situations.

Après épuisement des délibérations et divers, la séance est levée à **21h37**

Approbation du présent Procès-Verbal le 20/02/2023

Nom Prénom	Fonction	Signature
<b>LEBEAU</b> Colette	<b>Maire</b>	
<b>CHASSAGNE</b> Jean-Paul	1 <sup>er</sup> Adjoint	Absent
<b>LEBON</b> Marie-José	2 <sup>ème</sup> Adjointe <b>Secrétaire de séance</b>	
<b>DUHEZ</b> Didier	3 <sup>ème</sup> Adjoint	
<b>MEILLER</b> Laëtitia	Conseillère	
<b>LOPEZ</b> Anthony	Conseiller délégué	
<b>PATIN</b> Raphaël	Conseiller délégué	Absent
<b>SANCHES</b> Véronique	Conseillère	Absente
<b>BOISSE</b> Sabrina	Conseillère déléguée	
<b>VIVIER</b> Angélique	Conseillère déléguée	
<b>SAFER</b> Michel	Conseiller	Absent

